
VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 mai 2026 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
M. Michel Cordeau, conseiller
Mme Jocelyne Boivin, conseillère
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Guy Robichaud, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller
Mme Isabelle Drapeau, conseillère
Mme. Chantal Renaud, adjointe administrative.

ABSENCE MOTIVÉE:

M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Désignation d'un secrétaire pour la séance ;
4. Adoption de l'ordre du jour ;
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 avril 2026 ;
6. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
7. Certificats de crédits disponibles ;
8. Rapport du service d'urbanisme ;
9. Rapport du directeur général ;
10. Adoption du Règlement numéro 2026-314 modifiant le règlement de zonage 2024-301 ;
11. Adoption du règlement numéro 2026-315 décrétant un emprunt de 4,5 millions pour l'exécution des travaux de réfection du chemin Thomad-Maher ;
12. Adoption d'une résolution demandant l'émission d'un financement temporaire de 4,5 millions lié au règlement d'emprunt numéro 2026-315 ;
13. Subvention à l'APPELSJ ;
14. Autres sujets – Achat de bouées pour la navigation ;
15. Période de questions ;
16. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

La maire M. Yvan Côté, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présents, le quorum est constaté.

3.- Désignation d'un secrétaire pour la séance

La maire M. Yvan Côté mentionne qu'en l'absence du directeur général & greffier/trésorier il y aurait lieu de nommer Mme. Chantal Renaud, adjointe administrative de la Ville, secrétaire pour la séance du conseil.

CA-26-05-19-01 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité il est résolu de nommer Mme. Chantal Renaud, secrétaire de la séance.

ADOPTÉ

4.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document. M. Côté maire, en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié.

CA-26-05-19-02 Sur proposition de Mme. Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

5.- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 avril 2026

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié.

CA-26-05-19-03 Sur proposition de M. Guy Robichaud dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 20 avril 2026 tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

6.- Acceptation des listes et rapports mensuels

La secrétaire dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois d'avril 2026 ;
- Rapport budgétaire d'avril 2026 ;

CA-26-05-19-04 Sur proposition de M. Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'adopter les listes et rapports mensuels d'avril 2026 tels que déposés.

ADOPTÉ

7.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de mai 2026.

CA-26-05-19-05 Sur proposition de M. Michel Cordeau faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles pour le mois de mai 2026 tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

8.- Rapport du service d'urbanisme

La secrétaire dépose le rapport de l'inspecteur municipal pour le mois d'avril 2026.

CA-26-05-19-06 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois d'avril 2026.

ADOPTÉ

9.- Rapport du directeur général

M. Côté maire fait un exposé sommaire des activités du directeur général déposé au cours du mois d'avril 2026.

10.-Adoption du Règlement numéro 2026-314 modifiant le règlement de zonage 2024-301

Le maire, M. Yvan Côté soumet pour adoption le Règlement numéro 2026-314 modifiant le règlement de zonage 2024-301.

Il demande une dispense de lecture de ce règlement, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2026-314 et renoncent à sa lecture.

CA-26-05-19-07 Sur proposition de M. Michel Cordeau il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 2026-314, tel que rédigé.

ADOPTÉ

11.-Adoption du Règlement numéro 2026-315 décrétant un emprunt de 4,5 millions pour l'exécution des travaux de réfection du chemin Thomad-Maher

Le maire, M. Yvan Côté soumet pour adoption le Règlement numéro 2026-315.

Il demande une dispense de lecture de ce règlement, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2026-315 et renoncent à sa lecture.

CA-26-05-19-08 Sur proposition de M. Michel Cordeau il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 2026-315, tel que rédigé.

ADOPTÉ

12.-Adoption d'une résolution demandant l'émission d'un financement temporaire de 4,5 millions lié au règlement d'emprunt numéro 2026-315

Le maire, M. Yvan Côté fait part des discussions que M. Luc Harvey, directeur général, a tenues avec les représentants de la Caisse Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine, concernant l'obtention d'un financement temporaire pour les travaux de réfection du Chemin Thomas Maher et de la nécessité de fournir à la Caisse une résolution d'emprunt suite à l'adoption du règlement numéro 2026-315.

CA-26-05-19-09 Sur proposition de M. Michel Cordeau il est résolu à l'unanimité :

QUE la Ville demande à la Caisse Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine, l'émission d'un financement temporaire au montant maximum de 4 500 000 \$ pour le paiement total ou partiel de dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt numéro 2026-315 de la Ville. Les déboursés sur ce financement seront progressifs sur demande écrite de la Ville et remboursable en tout temps sans pénalité. Le capital remboursé ne sera pas disponible de nouveau ;

QUE le maire et le directeur général et greffier/trésorier de la Ville soient autorisés, pour et au nom de la Ville, à signer le contrat de financement temporaire avec la Caisse Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine ainsi que signer tout document ou formulaire et poser tout acte qu'ils jugent nécessaire ou opportun pour donner effet à cette résolution et au contrat de financement temporaire.

ADOPTÉ

13.- Subvention à l'APPELSJ

Le maire, M. Yvan Côté fait part aux membres du conseil de la demande d'aide financière au montant de 2 000 \$ faite par l'APPELSJ auprès de la Ville.

CA-26-05-19-10 Sur proposition de M. Claude Tessier il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accorde une aide financière de 2 000 \$ pour l'année 2026 à l'Association pour la protection du Lac Saint-Joseph (APPELSJ) afin de la soutenir dans ses activités.

ADOPTÉ

14.-Autres sujets- Achat de bouées de navigation

Le maire, M. Yvan Côté fait part aux membres du conseil qu'il y aurait lieu de procéder à l'achat de bouées de navigation additionnelles afin d'assurer une plus grande sécurité pour la navigation sur le lac ainsi que le respect des règlements sur la navigation.

CA-26-05-19-11 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy il est résolu à l'unanimité d'autoriser Luc Harvey, directeur général à faire les démarches requises pour l'achat de 20 bouées de navigation pour un montant total maximum de 20 000 \$, et à signer tous documents relatifs à cet achat pour et au nom de la Ville.

15. Période de questions

Il n'y a pas eu de question

16- Levée de la séance

La séance est levée

CA-26-05-19-11 Sur proposition de M. Guy Robichaud il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Chantal Renaud
Secrétaire de la séance